

# Articulation des pratiques d'accompagnement et mise en perspectives des spécificités ESS

*Expérimentation COPECS – Bouches du Rhône*

Synthèse de la rencontre du **22 novembre 2007**

Participants : Marie-ange Favre / *Energie Alternative* ; Yamina Mouloudj / *Energie Alternative* ; Pierre Levy / *Intermade*; Benjamin Borgue / *stagiaire Intermade* ; Amanda Morbelli / *Apeas* ; Sandrine Delrieu / *LaPlateforme* ; Hélène Laude *Essor13* ; Philippe Oswald / *Place* ;

Repère : **Troisième réunion** de travail du groupe : « Expérimentation pour la qualification d'un réseau et de pratiques d'accompagnement centrées sur les spécificités d'une ESS dans le département des Bouches du Rhône » (rappel des objectifs en annexe)

I Principale problématique abordée lors de cette rencontre : **Elaboration d'un support de présentation commun.**

II Nouvelle présentation d'acteurs participants au groupe : **ENERGIE ALTERNATIVES**

## **I – Partenariats de développement : Vers l'élaboration d'un support de présentation commun**

Benjamin Borgue, stagiaire à Intermade, a présenté les retours de questionnaire ayant été testé auprès de quelques porteurs de projets.

Philippe a présenté une trame destinée à initier une production commune. Elle a été accueillie comme constituant une bonne base de travail. Plusieurs questions devront être affinées :

### **Sur le fond :**

La proposition visant à prendre appui sur les questionnements supposés des porteurs de projets ou des entrepreneurs est une bonne entrée.

La démarche visant à mettre en avant la dimension collective et l'articulation entre trajectoires individuelles et dynamique collective est appréciée. Il faudra peut-être changer l'ordre des questions proposées et en simplifier le nombre.

### **Sur la forme :**

En l'état, la part de texte est trop importante. Il faut réussir à **traduire l'esprit du texte de manière visuelle** et à trouver une forme qui permette d'organiser le contenu de manière à articuler un premier accès le plus léger possible avec un approfondissement possible. Il serait possible d'imaginer une sorte de plaquette en « chemise » avec un contenant fixe et un contenu (sous forme de fiches) évolutif.

Le questionnement porte sur la destination des fiches : Est-il plus pertinent de faire des fiches correspondant aux étapes identifiées (et sur lesquelles les structures apparaissent ensuite) ?

D'envisager des fiches par structure ? Etc..

Il est également prévu de positionner **une présentation sur le site de LaPlateforme**. Il s'agira de mettre à profit les potentialités interactives d'Internet (renvoie d'une partie à une autre, renvoie vers les sites des partenaires, etc...). Il est prévu que pour la prochaine rencontre, Sandrine essaie de travailler sur une première proposition qui puisse faire l'objet d'un nouvel échange.

Les participants conviennent de réfléchir à ces questions pour revenir à la prochaine réunion avec des idées ou des propositions (visuels, propositions d'organisation du contenu, propositions de formes,...)

### **Sur la mise en œuvre :**

L'échange a porté à la fois sur le positionnement de LaPlateforme et sur les moyens disponibles. Quelle est la nature de la relation ou du partenariat entre LaPlateforme et les structures représentées ? Faut-il adhérer à LaPlateforme ? Quelle serait la participation financière des partenaires à l'élaboration d'un support commun ? Comment serait envisagé son coût ? etc...

Philippe rappelle le contexte d'émergence de cette initiative : Elle a été impulsée de manière expérimentale dans le cadre du COPECS et de la dynamique de concertation impulsée par la Région. Il est donc vrai que pour l'instant, ces échanges ne sont pas formalisés et que la dimension expérimentale est mise en avant pour essayer de faire exister quelque chose. Par la suite, ces questions pourront se décanter et se clarifier collectivement. A l'heure actuelle, il n'y a aucune obligation d'adhérer à LaPlateforme. Les partenaires présents se sont retrouvés sur la base d'une forme de cooptation professionnelle liée au positionnement ESS et à des partenariats professionnels déjà initiés. Pour autant ce groupe n'est pas fermé et son évolution pourra s'envisager dans le temps en fonction des contacts liés suite aux résultats de l'expérience.

L'adhésion des structures à LaPlateforme est néanmoins un objectif inscrit dans l'objet social de l'association et à ce titre, le Projet 2008 sera transmis à l'ensemble des participants dans un souci de transparence. S'ils souhaitent adhérer, ils sont les bienvenus.

Concernant la question des moyens, ce travail de production commune serait généré sur deux types de support : le site internet de LaPlateforme (renvoyant aux sites de chacune des structures) et une plaquette commune. Il est convenu que cet objectif soit inscrit dans le projet 2008 de LaPlateforme et qu'une part du budget (3000 à 4000 euros) soit affecté à cette perspective.

Dans un souci de co-production, il pourra être envisagé, le moment venu, d'appeler une contribution des structures impliquées, ce qui serait également une manière d'inscrire budgétairement la vocation de co-production inhérente à LaPlateforme. Cette éventualité sera abordée collectivement sur la base d'un devis qui pourra être demandé auprès de professionnels de la communication à partir d'un cahier des charges défini (graphiste, imprimeur...). Il est essentiel en effet que la production d'un outil de communication, qui renvoie une image professionnelle, soit une production de qualité.

Le prochain atelier de travail est fixé au **16 Janvier 2007 à 14h00** dans les locaux d'Energie Alternative , 52, La Cannebière (05 91 33 65 77)

## II – Présentation d'Energie Alternatives

Energies Alternatives est une coopérative d'activités et d'emploi (statut de SARL SCOP) créée en 1999 et ayant émergé face à la difficulté rencontrée par de nombreux « petits » entrepreneurs à passer le cap de la troisième année. Un congrès organisé a mis en avant la nature des difficultés rencontrées par les entreprises de petite taille : difficultés à trouver son marché, lourdeurs et inorganisation en terme de gestion et de comptabilité, solitude de l'entrepreneur. Par conséquent, une première coopérative d'activités et d'emploi s'est créée à Lyon en 1996 avec « Cap Service » ; le ministère du travail et la caisse des dépôts ont identifié l'intérêt de cette forme coopérative pour expérimenter des formes d'entrepreneuriat permettant de mutualiser certaines fonctions (gestion, comptabilité) et de palier à l'isolement.

Energies Alternatives s'est créé et développé sur ce modèle et existe aujourd'hui sur huit sites différents (Marseille, Avignon, Saint Raphaël, Nice, Béziers, Narbonne, Carcassonne, et Sète). Au regard de certaines contraintes légales, cette forme ne peut néanmoins se positionner sur tous les secteurs et notamment sur les professions réglementées, telles que le bâtiment pour lesquels il existe néanmoins des demandes importantes. C'est la raison pour laquelle Energies Alternatives a initié des développements sous forme de filiale avec la création d'ENERGIES BAT en janvier 2007, située dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille et avec la création d'une coopérative de services à domicile appelée « Synergie service à la personne ».

Energies Alternatives fonctionne sur la base d'une réunion d'information collective hebdomadaire permettant de plonger directement les personnes dans une approche collective. Ceux pour qui la démarche peut être appropriée et qui sont intéressées prennent rendez-vous avec un conseiller pour étudier le projet dans ses détails, avant la signature d'une convention de partenariat qui est un engagement moral permettant au porteur de projet d'être hébergé juridiquement et donc d'utiliser le numéro Siret d'Energies Alternatives pour trouver son premier client, en bénéficiant d'un accompagnement. Une fois que le porteur de projet a son premier chiffre d'affaire, la convention de partenariat devient caduque, pour être remplacée par un Contrat à Durée Indéterminée à temps partiel, à partir de ce moment le porteur de projet devient « Entrepreneur-salarié » et bénéficie donc d'un statut.

Plus le Chiffre d'affaires va augmenter, plus le contrat de travail va évoluer (par des avenants), pour se transformer dans les meilleurs des cas en CDI à temps plein.

Ainsi, le porteur de projet par son activité crée son emploi et se rémunère grâce à son chiffre d'affaires en ayant un statut salarié.

Les conditions d'entrée portent sur la maîtrise du métier (diplômes ou expérience requises pour exercer certaines professions), sur le fait de disposer de ses moyens de production car le porteur de projet doit être en mesure de répondre à la demande d'un client. Le projet doit donc être « ficelé » et le porteur de projet opérationnel.

La dimension collective se traduit par des réunions collectives régulières (échanges et discussions entre salariés). Des ateliers thématiques sont proposés par Energies Alternatives ou par des membres ayant des compétences à apporter (juridique, comptable, commercial). Par ailleurs, un séminaire réunissant les membres des huit établissements d'Energies Alternatives a lieu trois fois par an sur un week end.

Au bout d'un certain temps, les salariés qui le souhaitent peuvent demander à devenir associés de la

coopérative. Sur les 9 associés qui composent actuellement le CA, 6 l'ont été par ce biais. Au-delà des éventuelles relations de concurrence se développent de véritables relations de partenariat qui se tissent dans une synergie spontanée.

Energies Alternatives fait parti du réseau national des coopérative d'activités et d'emploi « Coopérer pour Entreprendre » qui a négocié des accords cadre avec des syndicats (FO, CGT, CFDT) pour se différencier de certaines sociétés de portage appréhendées comme des acteurs clé d'une flexibilité de l'emploi par des syndicats qui défendent avant tout le droit du travail. L'objectif d'Energies Alternatives ne consiste pas, par ailleurs, à aboutir à une création d'entreprise à tout prix : certaines personnes créent leur propre structure au bout de quelques temps, d'autres sont recrutées par un partenaires ou trouvent un emploi, d'autres encore se stabilisent dans la démarche proposée. La coopérative héberge actuellement 80 salariés sur Marseille et 150 salariés sur l'ensemble des sites PACA.

### **III – Ouverture de groupes à de nouveaux participants et question de l'articulation avec des réseaux ou acteurs du champ (URSCOP, CRES,...)**

La question de l'ouverture à des partenariats avec les réseaux coopératifs ou de l'ESS tels que l'Urscoop ou la CRESS a été posée. Cette question est importante. Le groupe vise à commencer par exister sur la base d'une production concrète qui démontre nos capacités à travailler ensemble et qui consolide une base existante, visible et opérante. La question reste ouverte et pourra être travaillée dans le temps.

### **IV – Annexe : Rappel des objectifs du groupe**

Ce groupe du travail s'inscrit dans le cadre des expérimentations initiées au sein de l'atelier « accompagnement et finance » du COPECS visant à mettre en œuvre les orientations du PROGRESS par une qualification des pratiques d'accompagnement et une optimisation des articulations entre dispositifs existants sur des territoires identifiés.

A ce titre, le groupe prend appui sur le document d'orientation produit par l'atelier « accompagnement et finance » et validé par la concertation publique du 9 juillet 2007. Ce document propose d'appréhender les trajectoires des porteurs de projets par **une approche en terme de filière** : Les démarches projets traversent des étapes et des temporalités différentes qui n'appellent pas les mêmes attentes ni les mêmes compétences. Cela se manifeste, au sein de la filière, par **la mise en œuvre de fonctions ou d'espaces de travail différenciés**.

L'atelier permanent a mis en évidence la nécessité de travailler les liens entre ces fonctions afin d'en optimiser les articulations. Cette perspective permet d'identifier, à l'échelle de la filière, les contradictions relatives aux cloisonnements des différentes fonctions. Il a également pointé l'importance d'une **mise à jour de la manière dont les spécificités d'une économie sociale et solidaire sont abordées et travaillées** par chacun des acteurs de la filière. Cela suppose d'aborder réciproquement les contenus métiers et de les mettre en discussion afin de les faire évoluer, de les affiner, ou de clarifier leur formulation.

La démarche s'inscrit également dans les orientations du dernier atelier COPECS (02/10) visant à croiser différentes expérimentations initiées sur plusieurs territoires (83, 04/06, 06, 13). Une trame

d'observation commune, déclinée en cinq points y a été validée : l'échelle territoriale appréhendée ; les partenariats impliqués ; la manière dont les spécificités **de l'accompagnement à l'ESS** sont abordées dans les contenus métiers ; l'articulation des fonctions et dispositifs ; les questionnements, difficultés ou manques relevés et les propositions permettant de les travailler.

Le groupe se présente donc comme un espace de réflexion / action **initié sur le département des Bouches du Rhône** et pouvant produire des incidences sur les pratiques, déboucher sur des actions communes, favoriser des mutualisations tout en approfondissant le questionnement de fond relatif au positionnement d'une économie sociale et solidaire dans le contexte actuel.